



Cabinet du maire

Le 2 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos préoccupations quant à l'avenir des élèves de la Commission scolaire des Patriotes qui habitent nos villes respectives, soit Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville. En effet, en prenant connaissance du projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes qui a été déposé à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 20 novembre dernier, nous constatons que votre ministère ne disposait probablement pas de toutes les informations particulières concernant les élèves qui fréquentent les écoles secondaires de nos villes.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il s'agit de trois écoles secondaires qui accueillent actuellement plus de 2 000 élèves provenant des villes voisines et qui, selon le projet proposé, demeureront au sein de la Commission scolaire des Patriotes. Ainsi, ces élèves se retrouveront sans école secondaire et selon les informations des représentants de la commission scolaire, il faudra dépenser entre 30 et 40 M\$ pour en construire une nouvelle parce que la commission scolaire ne disposera pas d'espace suffisant pour accueillir tous les élèves de son nouveau territoire. De plus, ces écoles secondaires offrent des services spécialisés à des élèves plus fragiles et vulnérables provenant de tout le territoire de la Commission scolaire des Patriotes. Il faudra donc réorganiser ces services pour les élèves de la commission scolaire ce qui se traduira en dépenses supplémentaires de fonds publics.

D'autre part, nous croyons que cette situation pour la Commission scolaire des Patriotes ne se traduira pas nécessairement en gain pour la Commission scolaire Marie-Victorin à qui la responsabilité des écoles de nos villes sera transférée. En raison de l'offre de services particulière des écoles secondaires de nos villes, ce projet de redécoupage de territoire ne permettra pas de réaliser les économies souhaitées par le gouvernement et ira à l'encontre des intérêts des élèves qui les fréquentent.

...2

En fait, la Commission scolaire des Patriotes est actuellement une commission scolaire similaire à la Commission scolaire Marie-Victorin en termes de nombre d'élèves, de services ainsi que d'efficacité et dispose d'une excellente réputation auprès de nos citoyens. D'ailleurs, les parents de nos villes sont très fiers de fréquenter les écoles de la Commission scolaire des Patriotes, notamment l'École d'éducation internationale qui est située à McMasterville. Si vous redéfinissez le territoire de la Commission scolaire des Patriotes, ce sont 400 élèves de plus, qui habitent nos villes qui n'auront plus accès à leur école.

Nous tenons à ajouter que nous avons établi avec la Commission scolaire des Patriotes les bases d'un partenariat solide qui a permis de faire naître de belles réalisations profitables pour l'ensemble de nos communautés. Entre autres, un échange de terrain entre la ville de Boucherville et la Commission scolaire des patriotes a permis l'implantation de deux nouvelles patinoires à Boucherville et ce, au bénéfice des élèves de l'École secondaire de Mortagne et des citoyens de la ville de Boucherville. **Une nouvelle proposition acceptée unanimement par les élus de Boucherville et de la Commission scolaire des Patriotes vous sera prochainement soumise en vue de l'échange de terrain additionnel dans une option de rehausser nos installations sportives respectives. Le redécoupage que vous proposez remet en question cette unanimité respective en plus de retarder de nouveau ce projet, voire même de l'empêcher de voir le jour en fonction des nouvelles exigences énoncées dont vous nous avez avisées en mai dernier.**

Nous souhaitons donc vous faire connaître notre appui à la démarche entreprise par la Commission scolaire des Patriotes qui vise à vous présenter une proposition dont l'objectif est de permettre la meilleure organisation des services dans le meilleur intérêt des élèves des deux commissions scolaires touchées par votre projet de redécoupage de territoire. Devant l'urgence de trouver des solutions pour retrouver l'équilibre budgétaire au Québec, la proposition présentée par la Commission scolaire des Patriotes s'avère tout à fait pertinente en raison de son impact positif sur les finances publiques, mais aussi, et tout particulièrement sur la persévérance scolaire de nos élèves et sur le développement de leur sentiment d'appartenance à leur école.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le maire,



Jean Martel